Centre des Congrès de Reims

17 & 18 octobre 2017

Le SOCIAL, quel retour sur INVESTISSEMENT ?

L'ACTION SOCIALE LOCALE : DERNIER REMPART CONTRE L'EXCLUSION OU LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

Les Partenaires Officiels du congrès

unccas

EDF Collectivités

ma-residence.fr
Le réseau des voisins

Up



ICI, LE GROUPE EDF DÉPLOIE DÉJÀ DE NOUVEAUX SERVICES POUR RENDRE VOTRE VILLE PLUS INTELLIGENTE.

Bornes de recharge pour faciliter la circulation de l'automobile électrique, éclairage intelligent qui ne se déclenche qu'en cas de besoin, réseaux de chaleur issus du recyclage d'énergie… La liste des innovations du groupe EDF pour rendre la ville plus intelligente est longue. Et ça n'est pas près de s'arrêter.

Notre avenir est électrique, et il est déjà là.

EDF 552 081 317 RCS PARIS, 75008 Paris – Photo : Getty Images

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

edf.fr

Une charge, un investissement, une responsabilité, un engagement, un pari sur l'avenir… ?

Une chose est sûre, derrière l'action sociale publique de proximité, il y a des élus, des professionnels, des bénévoles, et bien sûr des millions de personnes accueillies, orientées, accompagnées au quotidien. Ce qui veut dire de l'activité, des emplois, des partenariats mais aussi du bien-être, du lien entre les habitants et une forme de paix sociale. En un mot, l'action sociale locale génère des coûts tout autant qu'elle est source de richesse territoriale, humaine et économique.

Cependant, les effets bénéfiques de cette activité sociale sur les personnes, les organisations et sur la collectivité elle-même ne sont pas toujours immédiats. Ces effets sont souvent diffus. Ils se manifestent à plus long terme. Ils sont parfois difficilement mesurables.

Dans ce cadre, pourquoi et comment objectiver davantage l'impact résolument positif de cette mission d'intérêt général, fondée sur le respect et l'autonomie des personnes, et indispensable à l'équité territoriale et à l'accès aux droits ? Quelles sont les marges de manœuvre et les outils dont disposent les élus locaux, et parmi eux les élus aux affaires sociales, pour montrer qu'investir dans le social est profitable à toute la société ?

Au-delà des preuves par l'exemple, la recherche d'efficience dans ce domaine oblige en tout cas à des choix politiques dont la mise en œuvre suppose de dépasser les logiques de court terme.

Investir dans le social ? Oui.
Pour qui, pour quoi, comment ? Le congrès 2017 des CCAS et CIAS est là pour y répondre.

CONGRES 2017
16 OCTOBRE

17h00 RÉUNION DES ULTRAMARINS - LIEU : HÔTEL DE VILLE DE REIMS

Présentation du PASS'PALAS : le PASS de professionnalisation des acteurs de l'action sociale du territoire de Mayotte

Le dispositif, mis en œuvre par l'UNCCAS et cofinancé par le Fonds Social Européen, vise à établir un diagnostic des besoins sociaux sur le territoire, faire acquérir les connaissances opérationnelles pour développer une action sociale adaptée et permettre aux communes n'ayant pas de CCAS d'en créer un.
La formation comprend une visite d'immersion en métropole et des modules de formations sur mesure, destinées aux agents et/ou futurs agents des CCAS de Mayotte.

Salle des fêtes
9, place de l'Hôtel de Ville
51100 Reims
Bus
Ligne(s) : 11, CITYBUS - Arrêt(s) bus : BOULINGRIN. HÔTEL DE VILLE
Tramway
Ligne(s) :A - B - Arrêt(s) tramway : LANGLET

CONGRES 2017
17 OCTOBRE

08h30 OUVERTURE DU SALON - ACCUEIL

09h30 - 11h00 FORUM 1 (AMPHITHEATRE ROYALE)

TROP DE FONCTIONNAIRES OU PAS ASSEZ DE MANAGEMENT ?

Difficilement identifiable pour le contribuable et les médias, la fonction publique territoriale est devenue le bouc émissaire en matière de dépenses publiques. Jugée pléthorique et absentéiste, elle apparait comme dépensière et non plus contributive. Sans nier de réelles problématiques, comment les CCAS/CIAS s'emparent-ils du sujet ?

09h30 - 11h00 FORUM 2 (AMPHITHEATRE CLOVIS)

MAINTENIR UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE : UN CHOIX POLITIQUE

Projections démographiques, dépendance, Silver Economie, quelle place souhaite-t-on encore donner au service public ? Si leur modèle économique reste fragile et décrié, les services d'aide à domicile continuent malgré tout de répondre à une demande en augmentation. Le manque de financements continuera t'il à creuser les inégalités entre citoyens aisés et personnes âgées aux petites retraites ?

11h30 - 12h30 REMISE DES PRIX DE L'INNOVATION 2017 (AMPHITHEATRE ROYALE)

Avec notre partenaire La Banque Postale

Pour la 14e année consécutive, l'UNCCAS organise la cérémonie de remise des Prix de l'innovation sociale locale. Les thématiques de cette année sont "Finances et organisation du CCAS/CIAS", "Culture et action sociale locale", "Accès, usages et recours aux nouvelles technologies". 21 000 euros de dotation seront répartis à cette occasion entre les trois lauréats de ces prix. Pour en savoir plus sur le Prix de l'innovation sociale locale, connectez-vous sur http://www.unccas.org/prix-de-l-innovation-sociale-locale-edition-2017

Venez rencontrer et échanger librement avec les lauréats de l'édition 2017 du Prix de l'innovation sociale locale sur le stand de l'UNCCAS de 14h à 14h30.



08h30 - 09h30 Accueil café - Village des Partenaires
12h30 - 14h00 Déjeuner - Espace restauration
13h30 - 14h30 Pause café - Village des Partenaires

12h30 - 12h45 INAUGURATION DU VILLAGE DES PARTENAIRES

14h30 - 16h00 PLENIERE D'OUVERTURE (AMPHITHEATRE ROYALE)

LE SOCIAL, QUEL RETOUR SUR INVESTISSEMENT ?

Conserver un service d'aide à domicile, construire une crèche, préserver le tissu associatif dans les territoires et les quartiers : des politiques publiques coûteuses en termes budgétaires mais indispensables pour nos concitoyens. Face aux approches réductrices par les coûts et à court terme, quelles politiques pour enrayer et prévenir la dégradation de la situation sociale ? Quelles responsabilités pour les élus locaux ?

16h15 RÉUNION DES UNIONS DÉPARTEMENTALES

19H30 SOIREE CULTURE - COCKTAIL DINATOIRE

Visite et cocktail dînatoire au Palais du Tau (musée).
Capacité d'accueil de 350 personnes (à réserver au moment de votre inscription en ligne sous réserve des places disponibles).

CONGRES 2017
18 OCTOBRE

09h00 - 10h30 Forum 3 (AMPHITHEATRE CLOVIS)

INÉGALITÉS TERRITORIALES : COMMENT S'ORGANISER ?

Un point commun : le manque de moyens. Dans ces conditions, comment optimiser – financièrement, politiquement, etc. - les complémentarités entre acteurs, au profit des personnes et non pas uniquement des organisations soumises à la contrainte budgétaire ? Face aux inégalités territoriales en matière de santé, d'accès aux droits, quel impact a l'action des CCAS/CIAS ? Dans ce contexte, quelle place pour l'expérimentation ?

09h00 - 10h30 Forum 4 (AMPHITHEATRE ROYALE)

PETITE ENFANCE, JEUNESSE : PARIER SUR L'AVENIR.

Taux élevé de fécondité, ubérisation, horaires décalés, conciliation vie familiale/vie professionnelle, familles monoparentales… L'offre de la petite enfance répond-elle encore à la société actuelle ? Entre le besoin de financer des modes de garde diversifiés et adaptés, la volonté de préserver le tissu économique de leur bassin d'emplois, la nécessité de répondre aux familles et lutter contre la pénurie de professionnels qualifiés, quelles marges de manœuvre ont véritablement les élus locaux ? Quelles innovations ?

11h00 - 12h30 Forum 5 (AMPHITHEATRE ROYALE)

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : POUR ET AVEC LES PERSONNES

Précarité de l'emploi, accidents de la vie, freins multiples à l'insertion sociale et professionnelle… Aux parcours et aux situations individuelles parfois complexes répondent des modalités d'intervention et d'accompagnement variées, que ce soit en matière d'aide au retour à l'emploi, d'accès et de maintien dans le logement, de mobilité, d'inclusion financière. Face à l'accroissement des phénomènes de vulnérabilité, quels leviers pour favoriser l'autonomie durable des personnes et leur participation ?

11h00 - 12h30 Restitution de la grande étude de l'INET-UNCCAS : "Trajectoires et horizons possibles pour les CCAS de demain" (AGORA)

Où en est-on de l'esprit de 1986… ? Vécue comme un vrai "plus" dans les années 80, la spécificité du CCAS, levier de développement territorial, est pourtant régulièrement remise en cause à chaque nouvelle étape de simplification des normes applicables aux collectivités territoriales. Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Est-ce lié à l'outil CCAS lui-même ? A l'évolution des besoins sociaux ? Quelles trajectoires et horizons possibles pour les CCAS de demain ? L'UNCCAS a posé la question à des élèves de l'institut national des études territoriales (INET) qui présenteront leurs travaux.

08h00 - 09h00 Accueil café - Village des Partenaires
12h30 - 14h00 Buffet déjeunatoire gratuit - Espace partenaires
13h30 - 14h30 Pause café - Village des Partenaires

13h30 - 14h30 Le Speed-dating des projets socialement innovants : (SALON VIP)

Les CCAS et CIAS mènent localement des actions sociales innovantes qui peuvent inspirer d'autres territoires. Venez rencontrer des porteurs de projets et échanger avec eux lors de ce temps organisé sous forme de "speed-dating" par le Pôle Innovation Sociale de l'UNCCAS.

14h30 - 16h00 Plénière de clôture (AMPHITHEATRE ROYALE)

L'ACTION SOCIALE LOCALE : DERNIER REMPART CONTRE L'EXCLUSION OU LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

Sur les droits fondamentaux : se loger, se nourrir, s'éduquer, se soigner, se chauffer, il semble impossible de combler le fossé des inégalités. La question induite est prégnante : le service public, censé être ouvert à tous, devient-il peu à peu le service des plus démunis ? Reste-il une valeur commune à partager ? Si oui, comment, pourquoi, dans quelles conditions ?

AGORA 17/10 (VILLAGE)

11h05 - 11h25 CONFERENCE : SYSTEMES D'INFORMATION ET MOYENS DE PAIEMENT, UNE COMPLÉMENTARITÉ À VALORISER

Émetteur de titres et éditeur de logiciels, le groupe Up soutient une approche globale de l'action sociale et crée des passerelles entre outils de gestion et moyens de paiement. Cette conférence illustre cette complémentarité dont l'objectif est de faciliter le travail de l'agent du CCAS tout en simplifiant le parcours de l'usager.
http://solutions.up-france.fr/

11h05 - 11h25 CONFERENCE : DEPISTER ET PRENDRE EN CHARGE LA NUTRITION A DOMICILE : LE PASSEPORT NUTRITION SANTE

Saveurs et Vie propose une nouvelle offre pour les collectivités : le Passeport Nutrition Santé. Cette solution permet la détection puis la prise en charge de la dénutrition à domicile grâce à une diététicienne et un système d'information pour les acteurs médico-sociaux de la Ville.
http://www.saveursetvie.fr/

14h00 - 14h20 CONFERENCE : TELEASSISTANCE MEDICALISEE

La téléassistance : seul ou en famille, permet à chacun de retrouver une autonomie, de vivre en sécurité à domicile et de rassurer les proches. L'équipe MEDICO-SOCIALE H2AD gère les appels 24/7, fait le lien entre l'abonné, l'entourage et les professionnels de santé…
https://www.teldomsante.net/

14h00 - 14h20 CONFERENCE : EHPAD, CCAS ET GESTION DÉLÉGUÉE

Opérateur spécialisé dans l'exploitation d'EHPAD, Philogeris Service Public a développé une offre pour accompagner les CCAS dans la gestion de leurs établissements dédiés aux personnes âgées. Solutions encore peu connues, elles vous seront présentées lors de cette conférence.
http://www.philogeris.com/servicepublic

AGORA 18/10 (VILLAGE)

10h35 - 10h55 CONFERENCE : SYNERGIE ENTRE ACTEURS SOCIAUX

Exemple concret d'une collaboration entre CCAS & associations de médiation sociale visant un accompagnement optimal, préventif et curatif, des ménages en précarité énergétique : illustration au travers du programme Eco-gestes solidaires d'ENGIE.
http://www.engie.com/

10h35 - 10h55 CONFERENCE : MOBILISER LES RESSOURCES DU VOISINAGE POUR FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

ma-residence.fr, 1er réseau social de voisins, a placé le renforcement de la solidarité envers les personnes âgées au cœur de sa mission. Elle a développé en 2015, avec le soutien de la CNAV, un dispositif permettant de lutter efficacement contre l'isolement et de répondre aux enjeux du vieillissement de la population en mobilisant les ressources du voisinage.
https://www.ma-residence.fr/

14h00 - 14h20 CONFERENCE : EDF, ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Construire l'avenir et réussir notre transition énergétique ne peut se faire sans tenir compte de la dimension sociale et de l'urgence de la précarité énergétique. EDF s'engage et multiplie les initiatives solidaires pour lutter contre la précarité énergétique.
https://www.edf.fr/collectivites

14h00 - 14h20 CONFERENCE : LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA TELEASSISTANCE

A l'heure où les seniors vivent plus longtemps et souhaitent rester autonomes, la question du maintien à domicile en toute sécurité est un véritable enjeu pour les particuliers et les collectivités.
https://www.presenceverte.fr/

NOS TARIFS

Le coût du congrès est calculé au plus juste, en fonction du nombre d'habitants de la commune.

Tarifs adhérent UNCCAS

- Une réduction de 75 % est accordée aux communes de moins de 5 000 habitants soit 80 € pour une ou deux journées de congrès.
- Une réduction de 50% est accordée aux communes entre 5000 et 10 000 habitants ainsi qu'aux chargé(e)s de mission UDCCAS soit 105€ pour une journée et 160€ pour deux journées de congrès.
- Tarif pour les communes de plus de 10 000 habitants 210€ la journée et 320 € les deux journées.

Tarif non adhérent UNCCAS

- Organisme public ou privé 350 € la journée et 460 € les deux journées de congrès
- Tarif étudiant : 30 € les deux jours sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité au moment de l'inscription.
- Pour les 2 catégories de non-adhérents : tarif de groupe à partir de 10 personnes, contactez : rsow@unccas.org.

Tarifs des prestations annexes

- Prix du déjeuner du 17 octobre 2017 : 35 €
- Le déjeuner du 18 octobre 2017 qui se présentera sous la forme d'un cocktail déjeunatoire qui se déroulera dans le village des partenaires, vous sera offert par les partenaires et exposants de l'UNCCAS
- Cocktail dînatoire au Palais du Tau : 15 € de participation aux frais

La prise en charge de votre congrès

L'UNCCAS dispose de l'agrément ministériel pour la formation des élus*. Ces derniers peuvent donc faire émarger leur participation au congrès au budget formation de leur collectivité.
Le code général des collectivités territoriales reconnaît aux élus locaux un droit individuel à la formation. Ainsi, toutes les sommes engagées dans le cadre de la formation des élus peuvent être imputées au budget et représentent d'ailleurs une dépense obligatoire (loi 92-108 du 03/02/1992).
Le budget formation des élus est plafonné à 20 % du montant des indemnités annuelles de l'ensemble des élus de la collectivité.
**N°11754441075*

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire via le site du congrès http://www.unccas.org/congres-2017
Le formulaire d'inscription doit être rempli en ligne par chaque participant. A l'issue de cette inscription, vous recevrez automatiquement un email de confirmation. Cet email de confirmation vous permettra d'enclencher la procédure d'engagement de frais auprès de votre service ressources humaines ou formation.

Pour confirmer votre inscription vous devrez impérativement nous adresser un bon de commande, un bon d'engagement à congres@unccas.org ou votre règlement par chèque à :

UNCCAS – Service congrès
11, rue Louise Thuliez 75019 Paris

Les adhérents à l'UNCCAS devront utiliser des identifiants de connexion nominatif pour chaque participant. Si vous ne les avez pas en votre possession, vous pouvez contacter le 01 53 19 85 50 ou le 01 53 19 85 53. Les demandes d'inscriptions effectuées par téléphone, par email ou par courrier ne seront pas acceptées. **Attention : seules les inscriptions confirmées par un bon de commande, bon d'engagement ou par un règlement seront prises en compte.**
Date limite des inscriptions : Lundi 09 octobre 2017 (inclus).

Modalité d'annulation

Toute annulation devra être adressée par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) à :

UNCCAS – Service Congrès
11, rue Louise Thuliez
75019 PARIS

Ou par courriel à congres@unccas.org (email d'accusé de réception faisant foi)

- Non facturation ou remboursement intégral en cas d'annulation avant le 31 juillet 2017 inclus.
- Remboursement partiel pour toute annulation intervenant entre le 1 août et le 17 septembre 2017 inclus. La somme de 50 euros sera facturée ou sera déduite de votre règlement au titre des frais de dossier.
- A compter du 18 septembre 2017, l'intégralité des frais d'inscription sera due.

Facturation et règlement

Pour les adhérents à l'UNCCAS : votre règlement devra être effectué à réception de la facture qui vous sera adressée à l'issue de la manifestation. Votre badge d'accès ainsi que les informations pratiques vous seront adressés à la réception de votre bon de commande ou bon d'engagement.

Pour les organismes non-adhérents à l'UNCCAS : votre règlement devra être effectué avant le congrès par chèque ou virement bancaire. Une facture acquittée, votre badge d'accès ainsi que toutes les informations pratiques vous seront adressés à la réception de votre règlement.

Coordonnées bancaires de l'UNCCAS

RIP	*Etablissement*	*Guichet*	*N° de compte*	*Clé RIP*
CCP Lille	*20 041*	*01 005*	*0026591Y026*	*59*
Siret 783 852 791 00079 - Code APE 9499 Z - Code TVA FR92 783 852 791 00053				
IBAN : FR35 2004 1010 0500 2659 1Y02 659 - BIC : PSSTFRPPLIL				
UNCCAS – 11 rue Louise Thuliez - 75019 Paris - Tél: 01.53.19.85.50 – Fax: 01.53.19.85.51				

Informations pratiques

Renseignements

Rama SOW
Responsable événementiel
Tél : 01 53 19 85 53
rsow@unccas.org

Accès au centre des congrès

12 Boulevard Général Leclerc
51722 Reims Cedex
Tél : 03 26 77 44 44
Plan d'accès au centre des congrès
(lien : http://www.reims-evenements.fr/IMG/pdf/Acces_Centre_FR.pdf)

De l'aéroport à Reims

Aéroport Paris-Roissy Charles de Gaulle : 30 min en TGV
Aéroport Paris-Orly : 1h30min en navette
Aéroport Paris-Vatry : 1h00 en navette

De la gare SNCF au centre des congrès

En taxi : 10 min.
A pied : 11 min.
En bus : 6 min. Prendre le n°7 à l'arrêt « Gare Centre » direction Apollinaire et descendre à l'arrêt « Vesle »

En Voiture

Reims se trouve à l'intersection des axes autoroutiers Paris – Strasbourg – Allemagne (A4 - E50), Lille – Lyon – Méditerranée (A26 – E17) et Ardenne – Belgique (A34- E46)
Les sorties d'autoroutes pour le centre des congrès sont :

- depuis Paris ou Strasbourg (A4) : sortie autoroute n°22 "Reims Centre – Tinqueux"
- depuis Lille/Callais (A26) : sortie autoroute n°16.1 "Reims Centre – Tinqueux"

Réductions Transports

Train

Un fichet de réduction SNCF de -20% valable pour un aller-retour est à demander au moment de votre inscription en ligne. Le fichet vous sera envoyé par voie postale.

Avion

Le code identifiant à communiquer lors de la réservation est le : **30632AF**. *(Code valable pour un transport du 12 octobre au 23 octobre 2017).*
Cliquez ici pour bénéficier de cette réduction :
(Lien : http://www.airfrance.fr/FR/fr/local/www_airfranceklm-globalmeetings_com.htm?eid=27856AF)

Hôtellerie

Trouvez votre hôtel parmi les 41 hébergements sélectionnés dans l'agglomération grâce à la plateforme gérée par REIMS EVENEMENTS. Cliquez ici pour réserver votre hôtel (lien : www.bit.ly/UNCCAS2017)
Pour tout renseignement ou besoin d'aide, vous pouvez contacter le service réservation de REIMS EVENEMENTS par courriel à hotel@reims-evenements.fr ou vous pouvez joindre Carine Ayachi par téléphone au 03 26 77 44 60.



Crédit Photo : Getty Images/Ingorthand

Faciliter à la puissance Up,
c'est moderniser
le versement des aides
facultatives pour aider
les CCAS / CIAS
à mieux maîtriser
leur budget d'intervention.

Découvrez les solutions du groupe Up
sur **up-france.fr/faciliter**
Contactez-nous : **info.collectivites@up-france.fr**
et **01 41 85 08 55**

Up

Ça fait du bien
au quotidien